PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES

I. Intitulé du poste	
Titre :	Consultant.e national.e expert.e pour l'élaboration d'un programme des sensibilisation des jeunes aux risques liés à la migration irrégulière, à l'usage de la violence et à l'extrémisme violent, dans les maisons des jeunes.
Lieu de travail :	Tunis
Superviseur :	*Team Leader, Cluster* gouvernance
Durée du contrat :	**23 jours sur une période de 2,5 mois**
Nature du Contrat :	Individual Contract

1. Contexte organisationnel

Les jeunes de 15 à 29 ans représentent aujourd'hui 24,5% de la population totale en Tunisie, et 38% de la population en âge de travailler (15-60 ans). Compte tenu de leur poids démographique, ils constituent à la fois une opportunité et un défi.

Dans un contexte de réformes, la jeunesse tunisienne est en quête de réponses à ses attentes. Or, en dépit des efforts investis, diverses études montrent qu'elle se sent toujours victime d'une exclusion multiforme, qui impacte, notamment, son engagement dans les affaires publiques et la vie associative. Par ailleurs, le déficit de confiance persistant dans les institutions et l'absence de perspectives d'insertion sociale pousse une frange non-négligeable de la jeunesse vers une tendance à l'émigration, voire la tentation de la radicalisation ou de l'extrémisme violent.

Néanmoins, malgré cet état désillusoire, les jeunes ont témoigné de leur volonté et de leur capacité à devenir acteurs de changement lors des élections présidentielles de 2019, où en dépit d'un taux de participation global limité, ils se sont largement mobilisés.

Ainsi, et dans une volonté d'œuvrer à de nouvelles dynamiques pour les jeunes et de promouvoir une jeunesse autonome, outillée et résiliente, le ministère des Affaires de la Jeunesse et des Sports (MJS) met actuellement en œuvre sa vision sectorielle de la jeunesse (2018-2020), avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

2. Justification

La vision sectorielle de la jeunesse repose sur les maisons des jeunes. Réparties sur l'ensemble du territoire, elles jouissent d'une position stratégique pour veiller à l'inclusion des jeunes dans un environnement en constante évolution. Or, actuellement, ces établissements assurent essentiellement des fonctions de divertissement et souffrent d'un manque d'attractivité. Ce défaut résulte d'un ensemble de facteurs, notamment, liés à une offre de services et d'activités limitée, un mode de gouvernance peu inclusif et participatif, des espaces peu attrayants, un déficit d'ancrage local.

Dans le cadre du partenariat entre le MJS et le PNUD, un concept de maison des jeunes de deuxième génération a été élaboré, afin que les établissements de jeunesse soient alignés sur les approches et les exigences de la vision sectorielle. Ce concept inclut un large pan adaptable aux spécificités locales et aux besoins des jeunes. Ceci comprend, notamment, un axe relatif à la prévention des comportements à risque (usage de substances psychoactives, commerce illicite, migration clandestine, etc.), de la violence (verbale et/ou physique, à l'égard de soi et/ou des autres) et de l'extrémisme violent[1].

Afin d'affiner la compréhension de ces pratiques, le PNUD a appuyé l'analyse du volet 'comportements à risques' de l'enquête quinquennale de l'Observatoire national de la Jeunesse et l'étude des voies de contribution des maisons des jeunes à leur prévention.

Y faisant suite, l'élaboration d'un programme de sensibilisation aux risques liés à la migration irrégulière, à l'usage de la violence et à l'extrémisme violent, fondée sur les approches de l'éducation non formelle, est lancée.

Pour ce faire, un.e consultant.e national.e, expert.e en éducation alternative ou non-formelle, spécialisée dans les comportements à risques des jeunes, est recruté.e.

3. Responsabilités / Principaux résultats escomptés

➢ **Objectifs et missions**

Le.la consultant.e a pour objectif d'élaborer un programme de sensibilisation des jeunes aux risques liés à la migration irrégulière, à l'usage de la violence et à l'extrémisme violent, selon les outils de l'éducation non-formelle, devant être disséminé dans les maisons des jeunes ; et prenant en considération la capacité des prestataires (animateurs des maisons des jeunes) et les intérêts des bénéficiaires (jeunes).

L'éducation non-formelle s'inscrit dans le processus d'apprentissage continu, en complémentarité avec le cursus éducatif traditionnel. Il s'agit d'une approche hautement interactive et participative, d'abord fondée sur l'expérience et l'expérimentation[2].

Les bénéficiaires finaux étant les jeunes, le programme devra être orienté sur leurs modes d'interaction et veiller à la mitigation des risques eu égard la complexité de la thématique, en favorisant notamment une compréhension fine et sensible, et en veillant à l'intégration des parties prenantes locales spécialisées.

Phase préparatoire :

- Participer à des réunions de cadrage avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le PNUD ;
- Prendre connaissance de la vision sectorielle de la jeunesse, du concept de maisons des jeunes de deuxième génération et du référentiel de compétences des animateurs des maisons des jeunes ;
- Réaliser une revue documentaire, intégrant :

[1] Limites conceptuelles à définir en concordance entre les consultants et le PNUD selon leur pertinence au regard du contexte tunisien et du champs d'intervention offert aux maisons des jeunes par la vision sectorielle de la jeunesse.

[2] Voir notamment : https://www.animafac.net/blog/l-education-non-formelle-ou-comment-apprendre-tout-au-long-de-la-vie/ ; https://www.coe.int/fr/web/european-youth-foundation/definitions#:~:text=L'%C3%A9ducation%20non%20formelle%20recouvre,dehors%20du%20cursus%20%C3%A9ducatif%20officiel.

- Une revue de la littérature dont, mais pas uniquement, le rapport de l'enquête quinquennale de l'Observatoire national de la jeunesse et l'étude des voies de contribution des maisons des jeunes à la prévention des comportements à risques des jeunes ;
- Une recherche des programmes similaires en Tunisie ou ailleurs.

- Elaborer une note méthodologique intégrant : les résultats de la revue documentaire, les approches pédagogiques, une matrice des risques et les mesures de mitigation y afférent, le plan du programme de sensibilisation.

Phase d'élaboration :

- Elaborer un programme de sensibilisation des jeunes aux risques liés à la migration irrégulière, à l'usage de la violence et à l'extrémisme violent, selon les outils de l'éducation non-formelle, devant être disséminé dans les maisons des jeunes. Ce programme doit, notamment intégrer :
  - Une introduction contextuelle et thématique visant à favoriser une compréhension et la connaissance suffisante, par le secteur de la jeunesse et en particulier les animateurs des maisons des jeunes, des trois phénomènes à risques et des acteurs-ressources spécialisés et professionnalisés au niveau local (OSC, institutions publiques) ;
  - Une introduction aux approches pédagogiques ;
  - Les modules d'activités <u>par thématique</u>, suivant un processus progressif de sensibilisation, devant intégrer des interactions avec les acteurs locaux.
    - Ces modules doivent notamment préciser, par activité : le public cible, les objectifs et les résultats attendus, le format d'animation (favoriser une variété de formats et de sources : cercles de dialogue, visualisation de documentaires/films, activités sportives, etc.). ;
    - Ils doivent également intégrer des outils d'évaluation (questionnaire avant-après ; indicateurs de résultats, autre si pertinent) ;
    - Et être orientés sur l'interaction, le respect de l'autre et le dialogue ; en évitant tout risque de stigmatisation des jeunes.

A l'issue de la phase d'élaboration, le programme sera partagé à un groupe restreint du personnel de la jeunesse composé d'inspecteurs, de directeurs et d'animateurs de maison des jeunes. Il sera également restitué à un comité de revue intégrant, notamment, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le PNUD, d'autres agences spécialisées des Nations Unies. Ces deux étapes seront nécessaires à la validation préliminaire avant la phase de test.

Phase de test* :

- Tester le programme dans les trois maisons des jeunes pilotes à Jmila (Ben Guerdane), Métouia (Gabès), Remada (Tataouine) en :
  - Introduisant le programme aux animateurs et en recueillant leurs commentaires préliminaires ;
  - En appuyant et en suivant l'organisation des activités de sensibilisation sur l'une des trois thématiques, selon les besoins spécifiques au contexte local ;

- A l'issue de la phase de test, les modules des trois thématiques devront avoir été testées.

- Rapporter le résultat de la phase de test et réviser le programme de sensibilisation en conséquence.

** l'accompagnement des maisons des jeunes sera mené à distance.*

Phase de restitution :

- Rapporter le résultat de la phase de test et présenter la version consolidée du programme de sensibilisation, en y intégrant des recommandations pour sa généralisation à l'ensemble des maisons des jeunes, avec un intérêt particulier pour la nécessité de s'adapter aux contextes locaux ;
- Recueillir les commentaires du Comité de revue et les intégrer à la version finale du programme de sensibilisation.

4. Livrables attendus

Livrables*	Nombre de jours/délais
Phase préparatoire	
Note méthodologique intégrant : - Les résultats de la revue documentaire ; - Les approches pédagogiques ; - Une matrice des risques et les mesures de mitigation y afférent ; - Le plan du programme de sensibilisation.	3,5 jours/5 jours ouvrables après la première réunion de cadrage
Phase d'élaboration	
Programme de sensibilisation des jeunes aux risques liés à la migration irrégulière, à l'usage de la violence et à l'extrémisme violent, selon les outils de l'éducation non-formelle, devant être disséminé dans les maisons des jeunes ; intégrant : - Une introduction contextuelle et thématique ; - Une introduction aux approches pédagogiques ; - Les modules d'activités par thématique.	8,5 jours/15 jours après la validation de la note méthodologique
Phase de test	
- Compte rendu de la phase de test dans les trois maisons des jeunes ; - Programme actualisé suite aux résultats de la phase de test.	7 jours 2 jours /1,5 mois après la validation du programme
Phase de restitution	
- Outils de présentation du programme (PwP) et compte-rendu de la présentation au comité de suivi ;	2 jours/5 jours après la présentation au comité de suivi

- Programme finalisé intégrant les commentaires finaux du comité de revue.	
TOTAL :	**23 jours**

*sauf exception spécifiée, les livrables sont à élaborer en français.
Les communications avec les partenaires locaux seront à assurer en arabe.

1. Profil recherché

a. Critères de sélection

Education :

- Master ou équivalent dans le domaine des sciences sociales et éducatives ou autre domaine pertinent.

Expérience :

- Au moins une expérience avérée d'élaboration d'un programme de sensibilisation/éducation/prévention. Si le programme cible spécifiquement la thématique des comportements à risques ou est à destination des jeunes, ce serait un atout ;
- Trois publications ou co-publications sur les défis des jeunes, la jeunesse et les comportements à risques, la migration irrégulière, l'usage de la violence, l'extrémisme violent, dans le contexte Tunisien ;
- Une expérience avec le secteur de la jeunesse et/ou de la société civile. Si l'expérience est spécifiquement dans le domaine de la prévention des comportements à risques, ce serait un atout ;
- Une expérience au sein ou en collaboration avec le système des Nations unies ou d'autres organisations internationales serait un atout.

Compétences :

- Excellentes compétences rédactionnelles ;
- Excellentes compétences pédagogiques et de communication interpersonnelle ;
- Faire preuve d'intégrité et adhérer aux valeurs des Nations Unies ainsi que ses standards éthiques, de transparence et de neutralité.

Langues :

- Excellente maîtrise du français et de l'arabe.

b. Documents requis pour la soumission

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent obligatoirement soumettre les documents/informations suivants :

- Un CV détaillé, incluant les contacts de 3 références professionnelles (e-mail, téléphone) et en annexe, un programme de sensibilisation/éducation/prévention déjà élaboré ;
- Une note de compréhension de la mission en français de cinq (05) pages maximum (i) donnant une description détaillée de la méthodologie proposée pour la mise en œuvre de la mission, (ii) justifiant de la compréhension des termes de référence et (iii) incluant un chronogramme de mise en œuvre de la mission ;

Une offre financière en jour/ homme, en TND et en hors taxes, incluant l'ensemble des coûts afférents à la réalisation de la mission, y compris les frais personnels de déplacement et d'hébergement éventuels.

c. Evaluation des candidatures

Le processus d'évaluation et de sélection comporte 2 étapes :

- **Evaluation technique** selon les compétences requises sur la base du *curriculum vitae* et de la note méthodologique ;
- **Evaluation financière** se basant sur l'offre financière fournie par le/la candidat(e) : 30% de la note globale. Seules les candidatures ayant été retenues lors de l'évaluation technique verront leurs offres financières examinées.

Les candidatures reçues seront évaluées par un panel de sélection, sur la base de la grille d'évaluation ci-dessous :

	Grille d'évaluation technique de la candidature	Max / 100 pts
1	**Education :**	**10 pts**
	- Master ou équivalent dans le domaine des sciences sociales et éducatives ou autre domaine pertinent .....10 pts	10 pts
2	**Expérience(s) professionnelle(s) pertinente :**	**70 pts**
	- Au moins une expérience avérée d'élaboration d'un programme de sensibilisation/éducation/prévention.....10 pts - Entre deux et trois expériences.....15 pts - Plus de trois expériences.....20 pts - sur la thématique des comportements à risques ou à destination des jeunes.....+ 10 pts	30 pts
	- Trois publications ou co-publications sur les défis des jeunes, la jeunesse et les comportements à risques, la migration irrégulière, l'usage de la violence, l'extrémisme violent, dans le contexte Tunisien.....15 pts - Plus de trois expériences.....20 pts	20 pts
	- Une expérience avérée avec le secteur de la jeunesse et/ou avec la société civile.....10 pts - Dans le domaine de la prévention des comportements à risques.....+ 5 pts	15 pts
	Une expérience au sein ou en collaboration avec le système des Nations unies ou d'autres organisations internationales.....5 pts	5 pts
4	**Note de compréhension de la mission :**	**20 pts**
	- Maîtrise de la langue française .....05 pts - Méthodologie cohérente et démontrant d'une bonne compréhension de la mission.....10 pts - Chronogramme d'activités cohérent et adapté.....5 pts	20 pts
	TOTAL MAX	**100 pts**

5.4 Modalités de soumission

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent obligatoirement soumettre les documents listés plus haut, démontrant leurs qualifications.

Les candidatures peuvent être envoyées par :

- Email, avec pour objet « Recrutement IC – Consultant.e national.e / Programme de sensibilisation JEUNESSE EN ACTION », à l'adresse suivante : procurement.tn@undp.org

Le dernier délai pour l'envoi des candidatures est de 12 jours à partir de la date de publication de l'avis.

Les demandes de clarifications devront être envoyées à la même adresse électronique (procurement.tn@undp.org) au plus tard le 07/06/2022

20 Durée de la mission et calendrier de paiement
a. **Durée de la mission** 23 jours de mission répartis sur 2,5 mois.
b. **Tranches de versement** Le paiement sera effectué en une tranche après validation de l'ensemble des livrables.